

-7. Okt. 39 B

Berne, le 6 octobre 1939.

B.32.11.A. - TS.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 du mois dernier concernant l'affaire Alfred Bavaud, par laquelle vous nous informez que l'accusation portée contre lui n'a pas encore été formulée. Nous avons aussitôt communiqué la chose aux parents de l'intéressé.

Ces derniers viennent par ailleurs d'adresser une supplique émouvante à Monsieur le Conseiller fédéral Motta, dans l'espoir d'activer notre intervention. Cette supplique tend à montrer que le détemu n'a pas pu, étant donné son caractère et sa tournure d'esprit, se rendre coupable d'un délit politique quelconque.

Vous nous obligeriez donc vivement en suivant ladite affaire de près et en nous tenant au courant de tous ses développements.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

*Le Chef
de la Division des Affaires étrangères*

sig. Feldscher

A la Légation de Suisse,
B e r l i n .